



Communiqué de presse
4 juillet 2019

Labellisation Grand Site de France : avis favorable de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages

Le 4 juillet, une délégation du Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel s'est rendue à Paris pour défendre le dossier de candidature « Grand Site de France » des Caps, un enjeu important pour les Côtes d'Armor. Bonne nouvelle : la commission a rendu un avis favorable !

La Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP)

Le 4 juillet, monsieur MORIN, président du Syndicat mixte et représentant du Département des Côtes d'Armor, et les vice-présidents du Syndicat mixte (élus communautaires et maires du Grand Site), et leurs services, sont allés défendre la candidature au label Grand Site de France en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à Paris. Les services de l'Etat étaient également présents : la sous-préfète de Dinan, Madame CONSILLE et la DREAL Bretagne, représentée par Coralie MOULIN et Camille LE MAO se sont exprimées sur ce projet engagé localement.

Un avis favorable !

La CSSPP a également entendu l'avis de Monsieur CABRIT, inspecteur général, qui s'est rendu sur les sites des Caps lors d'une visite officielle les 13 et 14 juin derniers, ainsi que l'avis de Madame ARCHAMBAULT, de la commission « label » du Réseau des Grands Sites de France, qui a visité les sites le 20 juin. Ces derniers ont suggéré à la commission d'émettre un avis favorable à l'attribution du label Grand Site de France au « Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel ». Après la délibération des membres de la Commission, qui a apprécié l'implication forte des acteurs locaux, un avis favorable a été rendu à l'unanimité.

Il reste une dernière étape : la décision ministérielle

Après cet avis favorable, il reste une ultime étape : la décision du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire qui sera publiée au Bulletin officiel de l'environnement. Elle devrait intervenir dans les prochaines semaines, avant la fin de l'année. C'est lors de cette publication officielle que les sites du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy deviendraient le 19^e Grand Site de France et le troisième en Bretagne avec la Pointe du Raz en Cap Sizun et les Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon. Pour M. MORIN, président du Syndicat Mixte et représentant du Département « *La labellisation Grand Site de France est un enjeu important pour les caps, mais plus largement pour les Côtes d'Armor et la Région Bretagne. C'est un signe fort d'engagement, de qualité et de valeurs, autant humaines que patrimoniales* ».

Retour sur l'opération Grand Site

L'Opération Grand Site sur les deux caps est le fruit d'une longue histoire, commencée en 1992 pour protéger et valoriser ces sites exceptionnels. Lancée depuis 2012 ; elle est coordonnée par le Syndicat mixte du Grand Site Cap Erquy-Cap Fréhel. Le programme d'actions a été acté en 2016. « *Depuis, près de 3 millions d'euros ont été investis par des porteurs de projets multiples (Département, Conservatoire du littoral, communes...) en faveur du paysage et du patrimoine, signes d'un engagement local fort* », indique Yannick MORIN, Président du Syndicat mixte.

« En mars 2019, le Syndicat mixte a officiellement déposé sa candidature au label Grand Site de France au Préfet des Côtes d'Armor, co-pilote de la démarche », précise Céline LELIEVRE, directrice du Syndicat mixte et Chef de projet Grand Site de France (cette candidature est téléchargeable dans l'espace pro du site Internet du Grand Site : www.grandsite-capserquyfrehel.com/EspacePro).

Le label « Grand Site de France » : un label exigeant

La labellisation permettra de reconnaître le chemin parcouru et de donner au site « géré durablement » une visibilité nationale voire internationale. Elle permettra de maintenir la dynamique aujourd'hui engagée et de poursuivre les actions (avec une boîte à outils, notamment financière). Son objectif : garder intact « ce qui fait le Grand Site », ses valeurs patrimoniales, mais également favoriser un développement durable qui bénéficiera au territoire et à ses habitants.

Infos et contact :

Agnès PEREA, Chargée de communication

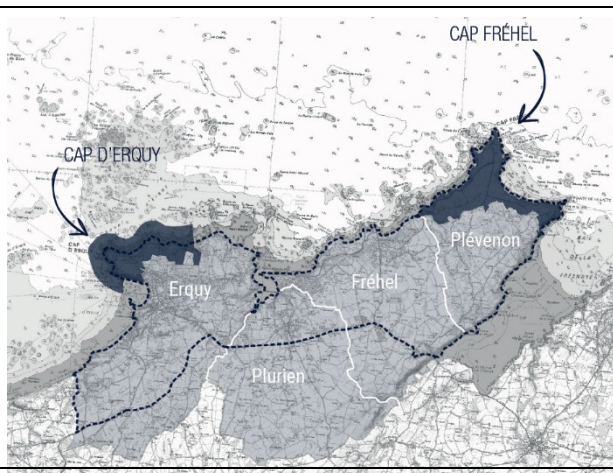
02 96 41 50 83 - sdccommunication@orange.fr

Le Grand Site Cap Erquy-Cap Fréhel

5 170 ha

7 000 habitants

2 sites classés : Cap d'Erquy, Cap Fréhel



Les structures co-pilotes de l'Opération Grand Site :



PRÉFET
DES CÔTES-D'ARMOR

Les structures porteuses du Syndicat mixte, coordinateur de l'OGS :



Les autres partenaires de la démarche Grand Site de France Cap Erquy-Cap Fréhel :

